

NUMERO DU BLOC	REFERENTIEL D ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D EVALUATION	
			MODALITES D EVALUATION	CRITERES D EVALUATION
1	Maitriser les outils scientifiques et les techniques de l'ingénieur	<p>Mettre en œuvre les outils mathématiques et physiques pour représenter et modéliser les phénomènes observés</p> <p>Collecter, traiter, analyser et synthétiser les données et l'information</p> <p>Être à l'écoute de son environnement, et mener une veille scientifique, technique et réglementaire et d'en produire une synthèse</p> <p>Utiliser les méthodes de la gestion de projet</p> <p>Mener une recherche avec une démarche scientifique</p>	<p>Examen écrit ou oral,</p> <p>Examen de travaux pratiques</p> <p>Projet individuel</p> <p>Projet de groupe</p> <p>Mémoire ou synthèse</p> <p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Bloc obligatoire pour l'obtention du titre. Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites est délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n°1.</p>	<p>Validation de chaque UE constitutive du bloc de compétences.</p> <p>Pour la VAE, évaluation des compétences acquises lors des formations et au cours des diverses expériences professionnelles, attestées sur la base d'un rapport écrit et une soutenance orale devant un jury.</p>
2	Concevoir et développer des projets en interaction avec le vivant intégrant toutes les échelles de la molécule à l'être vivant dans son écosystème	<p>Maîtriser les interactions des éléments constitutifs du vivant</p> <p>Analyser la croissance et le développement des animaux et des végétaux et de leur population</p> <p>Evaluer l'impact des activités humaines sur les écosystèmes naturels</p> <p>Mettre en œuvre les outils de génétique et de sélection animale et végétale</p>	<p>Examen écrit ou oral,</p> <p>Examen de travaux pratiques</p> <p>Projet individuel</p> <p>Projet de groupe</p> <p>Mémoire ou synthèse</p> <p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Bloc obligatoire pour l'obtention du titre. Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites est délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n°2.</p>	<p>Validation de chaque UE constitutive du bloc de compétences.</p> <p>Pour la VAE, évaluation des compétences acquises lors des formations et au cours des diverses expériences professionnelles, attestées sur la base d'un rapport écrit et une soutenance orale devant un jury.</p>
3	Maitriser les différentes techniques des productions agricoles, animales et végétales	<p>Maîtriser les différentes techniques de productions agricoles végétales et animales aux différentes échelles (de l'individu au système d'exploitation)</p> <p>Analyser le fonctionnement des agrosystèmes et de concevoir des agrosystèmes innovants</p> <p>Mettre en œuvre une approche systémique dans le diagnostic d'une exploitation agricole</p> <p>Conduire la transition agroécologique et énergétique sur le territoire agricole</p>	<p>Examen écrit ou oral,</p> <p>Examen de travaux pratiques</p> <p>Projet individuel</p> <p>Projet de groupe</p> <p>Mémoire ou synthèse</p> <p>Mise en situation professionnelle (projet terrain, stage).</p> <p>Bloc obligatoire pour l'obtention du titre. Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites est délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n°3.</p>	<p>Validation de chaque UE constitutive du bloc de compétences.</p> <p>Pour la VAE, évaluation des compétences acquises lors des formations et au cours des diverses expériences professionnelles, attestées sur la base d'un rapport écrit et une soutenance orale devant un jury.</p>

NUMERO DU BLOC	REFERENTIEL D ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D EVALUATION	
			MODALITES D EVALUATION	CRITERES D EVALUATION
4	Piloter et gérer l'entreprise et ses ressources	<p>Elaborer et mettre en œuvre une stratégie d'entreprise dans des contextes économiques et politiques variés.</p> <p>Maitriser les outils de gestion comptables et gestion financières de l'entreprise.</p> <p>Développer et mettre en œuvre les politiques marketing, commerciales et de communication.</p> <p>Animer et manager des équipes dans un contexte pluriculturel.</p> <p>Appliquer la gestion des flux sur la Supply Chain et les outils de la gestion de production.</p> <p>Maitriser les outils informatiques et les systèmes d'information à des fins d'organisation.</p> <p>Intégrer la gestion des risques dans le pilotage de l'entreprise.</p>	<p>Examen écrit ou oral,</p> <p>Examen de travaux pratiques</p> <p>Projet individuel</p> <p>Projet de groupe</p> <p>Mémoire ou synthèse</p> <p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Projet d'entreprise évalué par jury professionnel.</p> <p>Bloc obligatoire pour l'obtention du titre.</p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites est délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n°4.</p>	<p>Validation de chaque UE constitutive du bloc de compétences.</p> <p>Pour la VAE, évaluation des compétences acquises lors des formations et au cours des diverses expériences professionnelles, attestées sur la base d'un rapport écrit et une soutenance orale devant un jury.</p>
5	Piloter les projets au sein des filières et des territoires	<p>Diagnostiquer les acteurs et les flux des filières agricoles sur un territoire</p> <p>Identifier et déterminer les marchés propres à chaque filière du territoire et en mesurer les flux au niveau national et international</p> <p>Animer les acteurs et piloter l'organisation de la filière sur le territoire</p> <p>Inscrire l'agriculture dans la politique territoriale et ses exigences environnementales</p> <p>Participer au développement économique et social du territoire</p> <p>Intégrer les politiques agri nationales et internationales dans le développement des filières et territoires</p>	<p>Examen écrit ou oral,</p> <p>Examen de travaux pratiques</p> <p>Projet individuel</p> <p>Projet de groupe</p> <p>Mémoire ou synthèse</p> <p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Projet d'entreprise évalué par jury professionnel.</p> <p>Bloc obligatoire pour l'obtention du titre.</p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites est délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n° 5</p>	<p>Validation de chaque UE constitutive du bloc de compétences.</p> <p>Pour la VAE, évaluation des compétences acquises lors des formations et au cours des diverses expériences professionnelles, attestées sur la base d'un rapport écrit et une soutenance orale devant un jury.</p>
6	Valoriser les produits agricoles et leur transformation	<p>Identifier et comprendre les fonctions des différents constituants biochimiques de la matière première</p> <p>Analyser et anticiper les phénomènes biochimiques associés à la transformation des aliments</p> <p>Appréhender le principe de fonctionnement de la nutrition humaine depuis l'ingestion des aliments jusqu'à leurs effets sur la santé</p> <p>Maitriser la composition nutritionnelle des aliments, et comprendre sa contribution à la couverture des apports nutritionnels recommandés pour l'appliquer au produit</p> <p>Analyser les déterminants du comportement alimentaire (biologique, psycho-sociologique et sensoriel) à visée d'innovation ou de santé publique</p> <p>Tenir compte des pathologies liées à l'alimentation Evaluer la qualité sensorielle et physico-chimique des aliments</p> <p>Maîtriser les processus de transformation et s'assurer du respect des règles relatives à la qualité et la sécurité des aliments</p> <p>Mettre en œuvre la démarche HACCP</p> <p>Déterminer les enjeux et les facteurs de valorisation des produits en grande distribution</p> <p>Concevoir la mise en marché et piloter la distribution en volume ou en valeur</p>	<p>Examen écrit ou oral,</p> <p>Examen de travaux pratiques</p> <p>Projet individuel</p> <p>Projet de groupe</p> <p>Mémoire ou synthèse</p> <p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Projet d'entreprise évalué par jury professionnel.</p> <p>Bloc obligatoire pour l'obtention du titre.</p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites est délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n°6</p>	<p>Validation de chaque UE constitutive du bloc de compétences.</p> <p>Pour la VAE, évaluation des compétences acquises lors des formations et au cours des diverses expériences professionnelles, attestées sur la base d'un rapport écrit et une soutenance orale devant un jury.</p>

NUMERO DU BLOC	REFERENTIEL D ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D EVALUATION	
			MODALITES D EVALUATION	CRITERES D EVALUATION
7	Interagir dans son environnement professionnel y compris dans un contexte international et faire preuve de leadership	<p>Maitriser les outils de développement personnel</p> <p>Situer la mission professionnelle dans son environnement social et culturel</p> <p>Travailler dans un contexte multiculturel</p> <p>Situer la dimension humaine des communautés et être capable d'y évoluer sur les plans professionnels et personnels</p> <p>Tenir la posture professionnelle adaptée à sa mission</p> <p>Se projeter dans de nouvelles perspectives professionnelles</p> <p>Maitriser l'écriture scientifique</p> <p>Communiquer en situations professionnelles</p> <p>Maitriser l'expression écrite et orale en anglais</p> <p>Maitriser l'expression écrite et orale dans une seconde langue étrangère</p> <p>Utiliser les médias numériques</p>	<p>Examen écrit ou oral,</p> <p>Examen de travaux pratiques</p> <p>Projet individuel</p> <p>Projet de groupe</p> <p>Mémoire ou synthèse</p> <p>Evaluation par les universités d'accueil à l'étranger, selon leurs propres dispositifs.</p> <p>Evaluation externe du niveau d'anglais (TOEIC).</p> <p>Evaluation des 4 stages obligatoires (62 semaines au total)</p> <p>Bloc obligatoire pour l'obtention du titre. Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites est délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n°7</p>	<p>Validation de chaque UE constitutive du bloc de compétences.</p> <p>Pour la VAE, évaluation des compétences acquises lors des formations et au cours des diverses expériences professionnelles, attestées sur la base d'un rapport écrit et une soutenance orale devant un jury.</p>
8	Développer des projets et accompagner les transitions au sein des filières agricoles et agroalimentaires	<p>Réaliser des veilles scientifiques, techniques, économiques, juridiques et réglementaires pour adapter le projet ou l'entreprise à son environnement.</p> <p>Mettre en œuvre les méthodes et outils pour résoudre une problématique scientifique, technique, juridique, économique ou sociale.</p> <p>Analyser les marchés et les circuits de distribution pour définir la stratégie marketing et les actions de commercialisation.</p> <p>Susciter la créativité et accompagner l'innovation dans l'entreprise et auprès des différentes parties prenantes.</p> <p>Accompagner les différents acteurs dans les projets de développement sur un marché, dans les filières ou sur un territoire.</p> <p>Organiser et planifier les différentes étapes d'un projet, gérer la répartition du travail et animer la dynamique d'équipe.</p> <p>Ces compétences sont développées dans des domaines d'activité qui peuvent être différents.</p> <p>Les étudiants choisissent un domaine parmi les douze proposés : transition agroécologique /environnement et ressources forestières/ filières viti-vinicoles /élevage de demain et bien être animal / création d'entreprise / commerce à l'export / innovation et numérique en agriculture / innovation et qualité en IAA / circuits de distribution en agroalimentaire / filières animales en Europe / R&amp;D / luxe durable</p>	<p>Examen écrit ou oral,</p> <p>Examen de travaux pratiques</p> <p>Projet individuel</p> <p>Projet de groupe</p> <p>Mémoire ou synthèse</p> <p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Projet d'entreprise évalué par jury professionnel.</p> <p>Bloc obligatoire pour l'obtention du titre. Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites est délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n°8</p>	<p>Validation de chaque UE constitutive du bloc de compétences.</p> <p>Pour la VAE, évaluation des compétences acquises lors des formations et au cours des diverses expériences professionnelles, attestées sur la base d'un rapport écrit et une soutenance orale devant un jury.</p>